



# EMBALLAGE: LA TROISIEME VAGUE

Nous vivons à la troisième génération de l'emballage. La première remonte aux temps où l'emballage était vu uniquement comme un auxiliaire de transport. Les difficultés réelles se faisaient jour dans le maritime et le ferroviaire: avec du fer, du bois, du jute, on formait des unités de chargement et l'on attendait de l'emballage qu'il protège les marchandises... sans plus.

La deuxième vague, née dans la période d'expansion économique d'après guerre, déferla vraiment à la naissance des super et hyper marchés. Une conception toute autre prévalut alors: la course à la consommation dictait ses règles. L'emballage one way (qui ne parcourt qu'un seul circuit de commercialisation) tint la vedette.

Aujourd'hui, la troisième vague se gonfle. Les temps ont changé. L'automatisation, la robotisation nous offrent à la fois de meilleures conditions pour produire et de plus grandes possibilités de contrôler la distribution physique. Les paramètres du choix évoluent: la matière première, l'énergie et la main d'œuvre coûtent plus cher, l'environnement requiert toute notre attention, le consommateur est devenu un partenaire très actif, et la concurrence, internationalisée, épie chacun de nos mouvements, chacun de nos progrès. L'emballage, qui représente au moins 5 à 10% de la valeur du produit, sera vu dans un tout autre contexte.

C'est que, tout compte fait, offrant 65.000 emplois, l'industrie de l'emballage (qui n'existe pas comme telle) se classe en 11 - 12<sup>e</sup> position dans l'économie nationale. On ne peut pas, en réalité, parler d'une industrie de l'emballage; la logique nous conduit plutôt à envisager des sous-secteurs d'industries diverses - matières plastiques, papier et carton, métal, verre, bois... - axés sur l'emballage, et à y joindre les constructions mécaniques, productrices de machines emballeuses.

Si la Belgique importe les matières premières et l'énergie nécessaire, elle possède en propre un know how qu'elle peut - pourquoi pas? - exporter avec fruit. Nombre de pays, particulièrement dans le tiers monde, cherchent à s'équiper d'un matériel dimensionné qu'ils ne sont pas en mesure de mettre au point et de fabriquer eux-mêmes. Bien sûr, la concurrence ne manque pas. Des pays comme le Japon, Taïwan, la Corée, Hong Kong, ont développé une technologie sophistiquée

et déploient, sur le marché planétaire, une agressivité commerciale qui leur donne quelques coupées d'avance. Mais peut-on se laisser distancer plus longtemps?

Le domaine de l'emballage, en termes économiques, ne peut donc plus, aujourd'hui, être restreint aux boîtes, flacons et autres contenants d'utilisation courante. Quelque part, quelque un doit élargir le champ pour donner à notre industrie des ouvertures nouvelles dont, en fin de compte, le marché intérieur tirera aussi bénéfice. Et ce "quelqu'un", c'est l'Institut Belge de l'Emballage, qui vient de négocier un virage important, comme on le verra dans ce qui suit.

## IBE

En 1954, seize groupements ou fédérations accompagnés de firmes privées fondaient une association sans but lucratif appelée Institut Belge de l'Emballage, IBE. Auxiliaire technique de tout qui s'occupait d'emballage, l'Institut a évolué et présente, à la veille de son trentième anniversaire, le visage d'une quasi fédération professionnelle, moteur de progrès, animateur de l'économie belge.

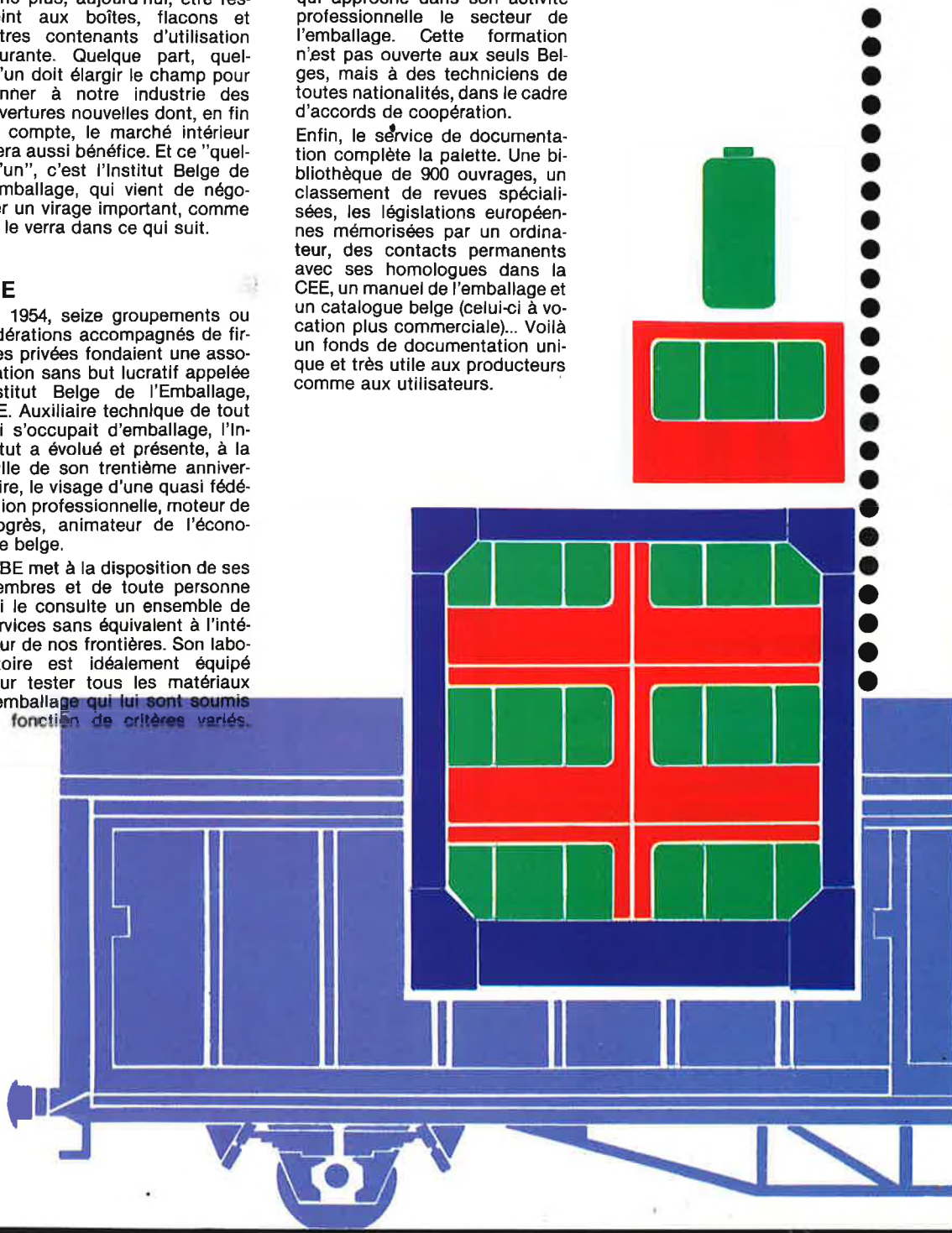
L'IBE met à la disposition de ses membres et de toute personne qui le consulte un ensemble de services sans équivalent à l'intérieur de nos frontières. Son laboratoire est idéalement équipé pour tester tous les matériaux d'emballage qui lui sont soumis en fonction de critères variés.

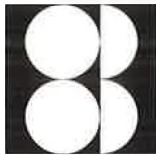
C'est là que passent, par exemple, les conditionnements pour lesquels les producteurs ou les utilisateurs ont demandé la délivrance d'une estampille officielle.

Son service de formation organise des cours, stages, séminaires, journées d'étude pour tout qui approche dans son activité professionnelle le secteur de l'emballage. Cette formation n'est pas ouverte aux seuls Belges, mais à des techniciens de toutes nationalités, dans le cadre d'accords de coopération.

Enfin, le service de documentation complète la palette. Une bibliothèque de 900 ouvrages, un classement de revues spécialisées, les législations européennes mémorisées par un ordinateur, des contacts permanents avec ses homologues dans la CEE, un manuel de l'emballage et un catalogue belge (celui-ci à vocation plus commerciale)... Voilà un fonds de documentation unique et très utile aux producteurs comme aux utilisateurs.

Au tournant de la troisième génération, l'IBE s'est fixé d'autres objectifs encore. Il veut donner aux entreprises belges pleine conscience de l'importance de l'emballage dans l'économie actuelle et du fait que le problème doit être vu plus globalement.





Le choix d'un emballage repose sur quelques paramètres essentiels; l'investissement, les matières premières, l'énergie, la main d'œuvre et l'environnement. La compétitivité exige que l'emballage soit parfaitement dimen-

sionné à ce qu'on attend de lui. Les habitudes de production et de consommation ne permettent plus de travailler comme par le passé. Enfin, la Belgique doit pouvoir prendre pied sur le marché d'exportation et promouvoir au-delà de nos frontières ses produits et ses équipements d'automatisation. L'action internationale sera, à l'IBE, l'affaire d'un secrétariat chargé de coordonner l'assistance technique tant au sein de la CEE qu'à l'égard des pays en voie de développement.

L'IBE joue le rôle d'une fédération professionnelle: quatorze fédérations d'industries impliquées sont membres de l'Institut. Les producteurs en tirent l'avantage d'un regroupement qui n'existe sous aucune autre forme. La présence d'administrations publiques et de groupements divers (utilisateurs, prestataires de services, transporteurs, assureurs...) donne un poids accru à l'action de cette quasi fédération. Ne représentant pas d'intérêts privés mais au contraire l'intérêt national, l'IBE jouit en Belgique et à l'étranger d'un crédit moral dont le bénéfice rejaille sur tous ses membres.

L'IBE agit de manière sans doute plus spectaculaire dans deux domaines dont nous pouvons ici dire un mot.

### L'ESTAMPILLE

La législation oblige les producteurs de certains biens à remplir des conditions précises lorsqu'ils emballent leurs produits. Les réglementations sur les denrées alimentaires et produits agricoles et sur les produits dangereux sont particulièrement précises et strictes à cet égard. Les administrations chargées d'appliquer la loi confient à l'IBE le soin d'agréer les emballages visés, de leur délivrer l'estampille officielle, déposée au niveau européen.

Cette estampille, marque de qualité, peut être demandée par tout autre producteur ou utilisateur. Pour l'un, elle constitue une excellente carte de visite, pour l'autre, une arme contre les mauvaises surprises (face à son fournisseur, son transporteur, son assureur).

Les tests pratiqués par le laboratoire débouchent sur l'établissement d'une fiche technique. L'estampille ne peut recouvrir que les emballages qui possèdent les caractéristiques énoncées dans cette fiche. Après délivrance de la marque, l'IBE exerce un contrôle régulier en prélevant des échantillons et en les soumettant à l'analyse. Les cas de fraude sont extrêmement rares, ce qui est tout à l'honneur de l'industrie productrice.

### LES GRANDS PRIX

Depuis plusieurs années, l'IBE organise un concours pour décerner des Grands Prix, voire un Oscar, de l'emballage. Ce concours vise à créer une émulation au sein de l'industrie et à attirer l'attention d'un public de plus en plus large.

Trouver des réalisations remarquables aujourd'hui n'est pas impossible. Mais les grandes nouveautés sont rarement spectaculaires. Si l'on se souvient des cinq paramètres cités tantôt, on conviendra qu'à l'heure actuelle, c'est une analyse en profondeur qui permet de déceler les innovations.

Le concours se déroule en deux temps. D'abord, le laboratoire vérifie si le produit présenté correspond parfaitement à la description qu'en donne son producteur. Certains candidats échouent à ce niveau. Les autres sont admis à la deuxième épreuve, le passage devant un jury. Les Grands Prix sont la consécration de la qualité dans plusieurs sections qui dépendent du type d'emballage présenté; l'Oscar récompense l'exceptionnel. C'est dans ce deuxième stade qu'intervient des éléments comme le design, le réemploi, l'économie d'énergie... également importants, et qui font l'objet de prix et mentions spéciaux.

Ce concours a une réelle valeur publicitaire: les élus ont accès à l'Eurostar, compétition internationale qui distingue la crème de l'Europe occidentale (et n'oublions pas que celle-ci offre un potentiel de 250 millions de consommateurs!). Le palmarès est largement diffusé dans les milieux intéressés belges et internationaux. L'appui du Ministre des Affaires économiques donne une garantie supplémentaire, pour la deuxième fois en deux ans, du sérieux et de l'intérêt d'un tel concours.

Les Grands Prix et l'Oscar éventuel sont décernés traditionnellement lors du salon Propack. Ce sera le cas encore en 1983: les petits bijoux présentés ne pourraient trouver meilleur écrin que ce salon professionnel dont le succès s'affirme davantage à chaque édition. Le salon Propack était ouvert aux palais du Centenaire, au Heysel, du 8 au 12 février, en même temps que le salon Transto (manutention, levage, stockage).

De notre visite de ces deux salons, nous rapporterons à nos lecteurs quelques échos que nous ajouterons à une visite guidée à l'IBE.

